

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1435

Artikel: Les leçons d'une législature

Autor: Saudan, Françoise / Dussault, Anne-Marie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281619>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Interview

Propos recueillis par
Andrée-Marie Dussault

Les leçons d'une législature



Ph. NBC SA Genève

Conseillère aux États genevoise, la radicale Françoise Saudan souhaite voir renouveler son mandat le 24 octobre. Elle confie à Femmes en Suisse ses expériences de femme en politique.

Femmes en Suisse : Si vous êtes réélue, quel sera votre principal combat?

Françoise Saudan : Il y en a un que je reprends : c'est celui d'une assurance perte de gains pour les femmes salariées. Vous ne m'entendez plus parler de l'assurance maternité. Je souhaite une assurance perte de gain, mais financée et reconnue au même titre que celle versée aux militaires. Pour moi, ce n'est pas possible de passer par le code des obligations car on grèverait des secteurs de l'économie employant surtout des femmes, et qui sont donc fragiles par définition. Toutes les femmes qui ont travaillé ont cotisé aux assurances perte de gains. Il en résulte qu'une partie des trois milliards de ce fonds leur appartient. À la fin de cette année, ce fonds contiendra près de 3,3 milliards : on ne doit pas exiger des charges supplémentaires de la part des entreprises lorsque nous avons déjà le financement nécessaire. À la fois les femmes et les entreprises ont déjà cotisé. Une initiative parlementaire qui va dans ce sens sera proba-

blement déposée dans le courant de la session de septembre.

FS : Dans son programme, le Parti Radical Démocratique annonce qu'il compte doubler le nombre de femmes au Parlement. Comment entend-il s'y prendre?

Fr.S. Au Conseil des États nous sommes 17 du PRD, dont 5 femmes; tous les grands cantons sont représentés par des femmes. Cela est le fruit de la volonté délibérée de la présidence, donc de Franz Steinegger, de promouvoir systématiquement des candidatures féminines. Au Conseil des États, les cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Saint-Gall, de Genève, et probablement le canton de Vaud et de Neuchâtel vont être représentés par des femmes.

FS : Comment le PRD explique-t-il cependant que les femmes soient si peu attirées par le parti?

Fr.S. En ce qui concerne les femmes, je crois que nous avons complètement raté le virage. Les Suissesses aléman-

iques se sont réveillés avant les Suisses romands. Moi, j'étais dans un parti horriblement macho, il faut dire les choses telles qu'elles sont. Pendant 8 ans, de 1985 à 1993, j'étais la seule députée radicale au Grand Conseil genevois. Quand je suis partie, il y en avait trois. L'élection dans notre pays est faite en fonction de votre implication au sein du tissu associatif. L'armée et les vieux grenadiers ont par exemple toujours eu pour les Radicaux une grande importance et nous, les femmes, n'avons pas ces réseaux. Nous commençons à peine à créer les nôtres depuis quinze ans.

FS : Que pensez-vous de la solution des quotas pour que les femmes soient plus équitablement représentées en politique?

Fr.S. Je ne l'exclus pas définitivement, mais c'est un ultime recours qui doit être bien aménagé. Je ne veux pas créer de fossés artificiels entre les femmes et les hommes.

Lorsqu'on s'est occupé, il y a quelques années, de modifier la loi cantonale sur l'université, la situation était tellement scandaleuse que je me suis dit : « là, je me fais violence » et j'ai voté en faveur de mesures incitatives. J'étais très fière à ce moment-là parce qu'on a fait bouger les choses. Pour ce qui est des femmes en politique, non. Le souverain est un, et je ne veux pas le couper en deux. Je veux être reconnue à la fois par les femmes et par les hommes.

FS : Quelle est votre position par rapport au futur statut juridique des couples homosexuels?

Fr.S. Je suis entièrement d'accord avec l'idée d'un partenariat pour que les couples homosexuels jouissent des mêmes droits que

les autres couples. Je ne supporte pas de savoir qu'un tiers des jeunes homosexuel-le-s se suicident parce que notre société n'a pas encore accepté leur orientation sexuelle. En revanche, je suis totalement opposée aux possibilités d'adoption, parce qu'on dispose de la liberté d'un enfant.

FS : Êtes-vous favorable à la solution des délais en ce qui a trait à l'interruption volontaire de grossesse ?

Fr.S. Oui. J'adopte la position officielle de mon parti et celle du Parti socialiste, qui est une position raisonnable. Cependant, en Suisse alémanique, la question est encore extraordinairement délicate. On doit tenir compte de cela. Les choses doivent bouger, mais elles bougeront au rythme suisse.

FS : Les femmes vivent-elles la politique de la même façon que les hommes ?

Fr.S. : Nous sommes plus souvent attentives à l'intérêt général ainsi qu'aux conséquences des dispositions que nous adoptons. Par ailleurs, on assume beaucoup plus de choses que nos collègues masculins. Par exemple, j'ai un collègue qui a des problèmes avec sa femme parce que, comme nous tous, il est complètement surchargé, mais je doute que cela lui fasse renoncer à sa vie politique. En ce qui me concerne, ça n'a pas été facile pour mon mari et je sais que si le choix se posait, je renoncerais à la politique. J'ai conscience qu'il y a un prix à payer pour faire ce qui me plaît. Je ressens ce sentiment nettement plus que mes collègues masculins. J'ai cette mauvaise conscience que les hommes ne connaissent pas. ♪

Canton de Berne

Peu d'appelées, peu d'éluës, Dame !

Nicole Hager Oeuwray

Répartis sur vingt listes (27 en 1995), 443 candidates briguent cet automne l'un des vingt-sept sièges bernois au Conseil national. Pour la première fois depuis 1979, année suivant l'entrée en souveraineté du canton du Jura, le nombre de candidat-e-s est en diminution. Autre constatation : la politique reste encore largement un bastion masculin. Sur les listes électorales des partis, elles ne sont que 154, contre 182 il y a quatre ans, à se lancer dans la bataille, soit 35%. Une proportion en augmentation, toutefois, par rapport aux dernières élections de 1995, 1991 et 1987, où elles étaient respectivement 31.2%, 33.5% et 33.1%.

À l'image du parti socialiste, il y a quatre ans et cette année encore, deux grands partis bourgeois présentent une liste femmes. Une première ! Il s'agit de l'UDC et des Radicaux. Recherche d'efficacité ou manque de candidat-e-s, certains partis ont choisi de cumuler tout ou partie de leurs membres. Il s'agit, notamment, de la liste UDC femmes (treize

noms cumulés), des listes hommes et femmes du parti socialiste (chaque fois treize noms cumulés) et des Verts, lesquels cumulent uniquement leurs deux conseillers nationaux sortants parmi vingt-cinq candidats.

En marge de la campagne électorale, la Commission cantonale bernoise de l'égalité mène aussi campagne en incitant l'électorat du canton à élire des femmes. Avec peu de moyens (un budget de 2250 francs!), mais une bonne dose de bénévolat, 8000 affiches sont déjà, ou vont être, placardées dans la partie alémanique du canton et 1000 dans le Jura bernois. Avec, pour slogan, « Élisez des femmes. Dame! ».

Les raisons pour soutenir les candidates plutôt que les candidats ne manquent pas. Si les femmes constituent 54% de la population, la part des femmes se monte à 24% au Conseil national. Or, faut-il le rappeler, les femmes sont éligibles depuis 1971. Ce qui signifie que ce



que l'on peut nommer avec circonspection une « progression » est pour le moins lente, mais néanmoins constante. Même constat au niveau cantonal. Le canton de Berne a élu sa première conseillère nationale en 1978 seulement. Elles furent trois à siéger en 1983, cinq en 1987, sept en 1991, et cinq en 1995, sur les vingt-sept mandats attribués au canton de Berne. Dame, c'est peu. Raison pour laquelle la Commission cantonale de l'égalité et onze organisations représentées en son sein, dont l'Espace femmes pour la formation et l'emploi (EFFE) à Bienne et l'Union des femmes du Jura bernois, veulent encourager un partage égal des sièges au Conseil national. C'est une question d'équité et de démocratie. ♪